



Communiqué de presse :

La Culture et le Sport ont toute leur place à l'École de la République !

Promulgué le 8 mai 2020 par le Ministère de l'Éducation Nationale, le dispositif « 2S2C : *Sport, Santé, Culture et Civisme* » vient de faire l'objet dans le département d'une première convention signée avec la ville de Mayenne. On annonce que 18 autres conventions seraient en attente en Mayenne.

Pour la FSU, ce dispositif, d'abord présenté comme temporaire, en réponse à la réouverture progressive des écoles, constitue un nouveau coup porté contre le service public d'éducation, s'il s'inscrit, ainsi que vient de le déclarer le Ministre le 4 juin, comme « une réponse structurelle pour développer l'activité sportive et culturelle de nos enfants »

Derrière les discours, les intentions gouvernementales sont claires : profiter de la crise sanitaire pour réaménager durablement le temps scolaire et externaliser les activités physiques, sportives, culturelles ou civiques, en les substituant à terme aux cours d'EPS, d'arts plastiques et d'éducation musicale.

Il s'agit là de la vision d'une « école des fondamentaux » (lire, écrire, compter, respecter autrui) qui consiste à renvoyer certaines disciplines (éducation musicale, arts plastiques, EPS...) hors de l'école. Pour la FSU, l'EPS, l'éducation musicale et les arts plastiques doivent relever du service public d'Éducation et en ce sens, ces disciplines doivent être enseignées, au même titre que les autres, en garantissant l'égalité de service public sur tout le territoire. Elles font partie de la culture humaine au même titre que les sciences, la littérature, etc.

Avec ce dispositif, le gouvernement vise à économiser près de 50 000 postes d'enseignants tout en transférant à terme le coût aux municipalités, aux associations et par voie de conséquence aux familles.

A travers ce dispositif « 2S2C », c'est aussi le sport scolaire qui est nié et remis en cause par la Direction Nationale de l'UNSS, ignorant l'EPS ainsi que le rôle et la portée des associations sportives scolaires auprès des élèves.

La FSU tient à rappeler son profond attachement aux missions du service public d'éducation via l'EPS, les arts plastiques et l'éducation musicale comme ayant pleinement leur place au sein d'une École émancipatrice permettant des liens forts et cohérents avec le tissu local (associations, clubs, écoles de musique, conservatoires, beaux-arts, etc.), chacun intervenant dans le cadre de son champ propre.

La FSU 53 s'adressera dans les tous prochains jours aux parents d'élèves et aux élus pour les alerter sur les dangers que fait peser le dispositif des 2S2C sur l'École Républicaine.

Laval, le 7 Juin 2020

Contacts : Gérard Pigois FSU 53 (06 87 20 12 19) / Pierre Iseaga SNEP-FSU (06 87 98 44 55)

